

NEI

Feuille de route en matière de gérance

De 2026 à 2030



À NEI, la gérance vise à influencer des résultats concrets qui créent des changements positifs et une valeur durable à long terme pour notre clientèle.

Nous communiquons avec nos sociétés en portefeuille et votons sur les questions importantes les concernant. En retour, les entreprises peuvent mieux gérer leurs risques, respecter et préserver le capital naturel, social et financier sur lequel elles s'appuient et tirer parti des occasions de développer leurs activités de façon responsable au profit de toutes les parties prenantes.

Nous communiquons également avec des décideurs, comme les gouvernements, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation, afin d'améliorer le paysage global des placements durables au plus haut niveau. Tous ces éléments renforcent notre rôle mondialement reconnu de participant actif à l'ensemble de l'écosystème du changement, au sein duquel nous estimons être bien positionnés pour générer une valeur durable à long terme.

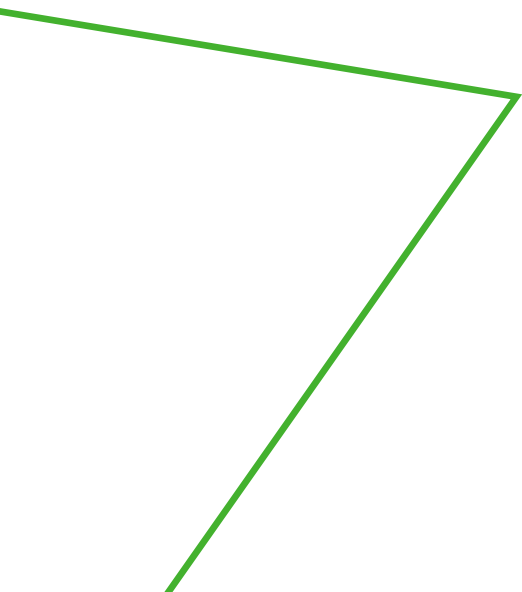


Table des matières

Introduction	4
Nos outils	5
Transition énergétique	6
Exploitation minière responsable	8
Gouvernance et responsabilité en matière d'intelligence artificielle	10
Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	12
Rémunération des dirigeants	14
Liste de sociétés prioritaires	16
Engagement permanent	18
Collaborations	19

Introduction

La publication de notre liste annuelle de sociétés prioritaires témoigne de notre conviction que les enjeux de durabilité sont essentiels à la réussite à long terme des placements. Si nous voulons protéger et faire croître la valeur durable pour notre clientèle, nous devons chercher à obtenir des résultats concrets qui répondent à ces enjeux.

Cette publication, qui en est à sa 25^e année, est également un rappel sans équivoque de la ténacité des défis auxquels nous faisons face et du fait que le monde a besoin d'une meilleure gérance de la part des investisseurs. C'est donc à la fois une marque de fierté et un appel à l'action.

Dire que nous vivons dans un monde de plus en plus complexe est un euphémisme. Les manchettes se succèdent à une vitesse vertigineuse, et les risques en cascade semblent se multiplier. Les systèmes économiques, écologiques, sociétaux et géopolitiques sont en pleine mutation et les fissures commencent à se manifester. Le mot clé ici, selon nous, est « systèmes ». Nous vivons dans une série de systèmes interdépendants et complexes qui peuvent interagir de manière imprévisible lorsque nous ne tenons pas compte du système dans son ensemble. Si nous voulons aborder avec succès nos défis en matière de durabilité et atteindre nos objectifs, nous devons comprendre les systèmes dans lesquels nous exerçons nos activités et la meilleure façon de les influencer.

C'est pourquoi nous considérons que les outils de gérance ne se limitent pas à la communication avec les sociétés que nous détenons—même si ces échanges sont au cœur de notre approche. Nous devons élargir notre sphère d'influence pour inclure les gouvernements, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation dans la création de l'infrastructure qui permet aux sociétés de prospérer. Pour cette raison, nous travaillons sur des initiatives multipartites et établissons des relations avec les grands agents de changement, et nous cherchons à prendre contact avec d'autres investisseurs pour développer la compréhension de l'importance de ce travail. Voilà ce que signifie en pratique notre approche à l'échelle des systèmes.

Après des années de mise en œuvre de nos objectifs en matière de gérance, nous comprenons bien que le changement prend du temps et que, lorsqu'il arrive, il ne ressemble pas souvent à ce que l'on imaginait au départ. Il est primordial d'avoir une idée claire de l'objectif à atteindre, tout en ayant la capacité d'ajuster notre trajectoire lorsque des occasions se présentent

ou que les circonstances l'exigent. La persistance est tout aussi importante que la persuasion. La souplesse est tout aussi importante que l'objectif.

Cette année, pour chacun de nos thèmes clés, nous avons établi une vision de ce à quoi une société idéale pourrait ressembler dans cinq ans si nos efforts de gérance étaient fructueux. Cet exercice reflète une approche de la gérance qui reconnaît que même si le changement prend du temps, il est essentiel de déterminer notre destination et les étapes à suivre pour y parvenir. Ce n'est pas une prédiction; il est presque certain que des imprévus vont changer la situation pour le meilleur ou le pire. Mais en établissant des indicateurs de progrès clairs—pas exhaustifs, loin de là—nous pouvons déterminer si notre plan fonctionne et, si ce n'est pas le cas, changer de cap.

Cette année s'est déroulée d'une manière que nous n'aurions pas anticipée il y a trois mois, et rien ne laisse à penser que nous sommes au bout de nos surprises. Mais ce qui ne changera pas, c'est notre engagement à l'égard de la gérance et notre conviction que les investisseurs ont la capacité et le devoir de continuer à promouvoir des changements positifs.

Jamie Bonham

Directeur principal, chef de l'investissement responsable



Nos outils

Vote par procuration

Nous tenons à utiliser toutes les procurations de vote de toutes les sociétés détenues dans nos fonds d'actions, conformément à nos lignes directrices en matière de vote accessibles au public et à nos pratiques exemplaires propres à chaque pays. Le vote par procuration peut porter sur l'élection des membres du conseil d'administration, les régimes de rémunération, les fusions, les propositions d'actionnaires sur des enjeux sociaux et environnementaux importants, et d'autres questions touchant les sociétés.

Engagement auprès des sociétés

Nous discutons directement avec les sociétés au niveau de la direction et du conseil d'administration pour aborder les préoccupations, influencer le changement et faire progresser notre objectif de contribuer au maintien et à la croissance d'une valeur durable. Ce dialogue est effectué dans un esprit de collaboration et prend différentes formes, comme des lettres, des courriels, des appels téléphoniques et des réunions en personne. Nous pouvons procéder à ces activités d'engagement seuls ou dans le cadre d'une collaboration avec d'autres investisseurs.

Collaboration avec d'autres investisseurs

Nous sommes convaincus que la collaboration sur des priorités communes peut être un outil important qui tire parti de l'expérience collective, des relations et des actifs d'autres investisseurs pour accroître l'influence. Nous soutenons les collaborations qui s'attaquent aux risques importants comme les changements climatiques, la nature et les droits de la personne,

et nous cherchons à participer de façon significative lorsque c'est possible, souvent en dirigeant ou en codirigeant des activités d'engagement.

Résolutions d'actionnaires

Il arrive, habituellement en collaboration avec d'autres investisseurs, que nous déposions une résolution d'actionnaires, aussi appelée proposition d'actionnaires. Il s'agit d'une résolution non contraignante soumise au vote à l'assemblée générale annuelle d'une société qui encourage la direction à prendre des mesures précises. Les résolutions d'actionnaires sont des mesures de dernier recours que nous ne prenons que lorsque nos autres outils n'ont pas eu l'effet souhaité.

Promotion de politiques

Nos efforts dans ce domaine nous permettent de favoriser le changement à plus grande échelle, au-delà des sociétés dans lesquelles nous investissons, dans le but de supprimer les barrières à la communication relative à la durabilité et aux résultats en la matière pour l'ensemble d'un secteur d'activité. Lorsqu'elles s'attaquent aux défis les plus complexes et les plus profondément enracinés posés par les risques systémiques, les mesures politiques comptent parmi les outils les plus efficaces.

Désinvestissement

En dernier recours, si nous ne progressons pas dans notre activité d'engagement et que nous jugeons que l'enjeu est suffisamment sérieux pour constituer un risque significatif pour nos investisseurs, nous pourrions liquider le titre de la société.



[...] la gérance des investisseurs facilite la promotion de normes élevées de gouvernance d'entreprise qui contribuent à la création d'une valeur durable, ce qui augmente le taux de rendement corrigé du risque à long terme des investisseurs et de leurs bénéficiaires ou clients. Pour l'investisseur, la gérance vise à préserver et à rehausser la valeur à long terme dans le cadre d'une approche d'investissement responsable. Il s'agit de placer au cœur du devoir fiduciaire les facteurs éthiques, environnementaux et sociaux, ainsi que la prise en compte des risques systémiques pertinents. » [traduction libre]

— International Corporate Governance Network



Transition énergétique

Les changements climatiques restent l'un des risques systémiques les plus importants pour notre portefeuille et continueront d'être un thème central. Ils s'étendront à de nombreux secteurs, allant des effets de la demande de centres de données par les sociétés à très grande échelle de ce domaine au contrôle des émissions de méthane dans la chaîne de valeur du gaz naturel, en passant par la mise en place de technologies d'énergie renouvelable dans les sociétés de services publics et, dans le secteur des transports, l'évolution de la demande vers les véhicules à faibles émissions de carbone.

Société	Objectif
Emera	Renforcer l'alignement sur une trajectoire de carboneutralité.
Mullen Group	Élaborer un plan de transition crédible du parc de véhicules.
Cleveland-Cliffs	Renforcer l'alignement sur une trajectoire de carboneutralité.

Le tableau n'est pas exhaustif. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps. Les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs sont présentés chaque année dans notre rapport sur l'investissement responsable.

Orientation de la politique

- Soutenir l'expansion d'un réseau d'électricité propre.
- Rechercher des moyens de promouvoir des incitatifs pour les véhicules lourds à faibles émissions.
- Faire pression pour la publication obligatoire des informations sur le carbone.
- Continuer de soutenir la tarification du carbone et la réglementation sur les émissions de méthane.
- Contribuer à la taxonomie de transition canadienne.

Indicateurs de succès en 2030...

Si elles atteignent notre cible interne de 90 % des émissions financées du portefeuille, soit en étant alignées sur une trajectoire de carboneutralité, soit en faisant l'objet d'un engagement connexe d'ici 2030¹, nos sociétés en portefeuille auront pris des mesures significatives pour progresser vers un avenir sobre en carbone. Cela signifie la mise en œuvre de plans de transition qui engagent d'importantes dépenses en immobilisations pour financer des initiatives de réduction des émissions de carbone ou des mesures d'atténuation, et une gouvernance efficace des risques liés au climat qui comprend des mesures incitant la direction à élaborer une stratégie d'affaires résiliente face à la transition, de nature à faire baisser les taux d'émissions suivant une trajectoire crédible vers la carboneutralité.

- Les sociétés de transport et de logistique ont dépassé l'étape du pilotage de nouvelles technologies et affectent des capitaux à l'électrification du parc de véhicules et à d'autres solutions à faibles émissions. Les entreprises qui dépendent du transport dans leurs chaînes d'approvisionnement, pour leur part, définissent des attentes de faibles émissions de carbone à l'égard de leurs fournisseurs.
- Les sociétés des secteurs de l'énergie et de la gestion des déchets mettent en œuvre des stratégies efficaces qui aident le Canada à respecter l'engagement du pays au titre du Global Methane Pledge de réduire d'ici 2030 les émissions de méthane de 30 % en dessous des niveaux de 2020.
- Les banques déploient à grande échelle des instruments financiers novateurs pour soutenir la croissance des technologies propres.
- Les entreprises responsables du déploiement des centres de données respectent et renforcent leurs engagements en matière d'approvisionnement en électricité propre. Les services publics, pour leur part, gèrent l'augmentation des émissions associées aux centres de données en soutenant l'adoption de sources d'énergie renouvelable pour compenser la production nouvelle ou existante de gaz naturel, tout en faisant pression sur la chaîne d'approvisionnement en gaz naturel pour réduire les émissions de méthane.

Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à ce thème



¹ Pour en savoir plus sur les cibles climatiques de NEI, consultez notre rapport sur l'investissement responsable 2025 sur le site placementsNEI.com.

Exploitation minière responsable



À mesure que les besoins en minéraux critiques nécessaires à la fabrication de technologies de pointe s'intensifieront, les collectivités et les pays exigeront de plus en plus que la question des répercussions sociales et environnementales de l'exploitation minière soit abordée. La question du consentement préalable, libre et éclairé des communautés autochtones, dont les territoires traditionnels abritent de nombreux dépôts de minéraux critiques, est particulièrement importante pour le Canada.

Société	Objectif
Mines Agnico Eagle	Encourager l'adoption de normes d'exploitation minière responsable, comme l'IRMA.
Barrick Mining Corporation	Encourager l'adoption de normes d'exploitation minière responsable, comme l'IRMA.
BNP Paribas	Fixer des attentes à l'égard des clients pour qu'ils respectent des normes d'exploitation minière responsable, comme l'IRMA.

Le tableau n'est pas exhaustif. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps. Les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs sont présentés chaque année dans notre rapport sur l'investissement responsable.

Orientation de la politique

- Soutenir et influencer la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.
- Veiller à ce que les collaborations entre investisseurs, comme la Global Investor Commission on Mining 2030, adoptent des attentes en matière de pratiques exemplaires d'exploitation minière.
- Soutenir les priorités établies dans le cadre de la Global Battery Alliance.
- Encourager les gouvernements à harmoniser leurs réglementations minières avec leurs engagements en matière de consentement préalable, libre et éclairé.

Indicateurs de succès en 2030...

Les sociétés de premier plan ont intégré des pratiques minières responsables à leurs activités et restaurent progressivement la confiance des parties prenantes. Elles se sont engagées à se conformer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à ses attentes concernant le principe de consentement préalable, libre et éclairé, connu sous l'acronyme « CPLE ». De nombreuses mines en exploitation actuelles n'ayant pas cherché ou obtenu le CPLE, en 2030, les sociétés auraient mis en place des processus qui appliquent le CPLE aux nouveaux développements miniers qui pourraient avoir une incidence sur les droits des peuples autochtones. Les effets négatifs des anciennes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont corrigés de façon active et transparente, mettant la culture d'entreprise sur la voie de transmettre un héritage positif.

- Les parties prenantes, les entreprises et les financeurs de la chaîne de valeur collaborent pour bâtir des chaînes d'approvisionnement durables qui soutiennent un secteur minier responsable.
- Les sociétés minières font preuve de transparence en effectuant des audits indépendants de leurs mines par rapport aux normes de pratiques exemplaires et en communiquant publiquement les résultats des audits et leurs plans d'amélioration.
- Les travailleurs et les collectivités ont accès à de solides mécanismes de règlement des griefs comprenant des mesures de protection contre les représailles, des procédures claires et des calendriers de résolution définis.
- Les entreprises s'alignent sur une norme de performance de l'exploitation minière responsable fondée sur les pratiques exemplaires, auditée par des tiers et régie par plusieurs parties prenantes, comme l'Initiative for Responsible Mining Assurance.
- Les investisseurs et les institutions financières intègrent les normes de performance de l'exploitation minière responsable à leurs exigences en matière de placement et de prêts.
- Les programmes de gestion des résidus mis en place par les entreprises respectent la norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers.

Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à ce thème



Gouvernance et responsabilité en matière d'intelligence artificielle



Les avancées en matière d'intelligence artificielle (IA) progressent plus rapidement que la société dans son ensemble et les organismes de réglementation. L'équilibre entre réglementation, lignes directrices et accords multilatéraux sur les questions essentielles n'a pas encore été établi. Nous vivons une période où les occasions, les bouleversements et les risques importants se multiplient. Dans ce contexte, la façon dont les entreprises abordent la gouvernance des applications d'IA et la question de savoir si elles peuvent être tenues responsables des résultats deviennent des questions centrales pour les investisseurs.

Société	Objectif
UnitedHealth Group	Communiquer les structures de gouvernance et de responsabilité au regard des décisions concernant les réclamations et la couverture.
JPMorgan Chase	Démontrer que la gouvernance assume la responsabilité des répercussions sur la main-d'œuvre.
Alphabet	Démontrer que la gouvernance est mise en œuvre de manière significative pour certains cas d'utilisation à risque élevé.

Le tableau n'est pas exhaustif. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps. Les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs sont présentés chaque année dans notre rapport sur l'investissement responsable.

Orientation de la politique

- Soutenir l'élaboration d'une stratégie canadienne en matière d'IA qui traite les infrastructures d'IA comme un bien public et renforce la capacité nationale pour des applications spécialisées comme les soins de santé et le droit.
- Plaider pour une clarification de l'équilibre entre les droits à la protection des renseignements personnels et l'accès du gouvernement aux données des plateformes d'IA.
- Promouvoir une stratégie nationale de transition de la main-d'œuvre qui tient compte des mouvements liés à l'IA.
- S'engager à l'égard de cadres internationaux pour les armes autonomes, les technologies de surveillance et d'autres applications militaires liées à l'IA.

Indicateurs de succès en 2030...

Une entreprise de premier plan prend les mesures nécessaires pour évaluer en permanence les risques liés aux produits d'IA. Elle fait preuve de diligence pour maintenir ses principes plutôt que de s'en écarter sous la pression de la concurrence. Elle communique en toute transparence avec les utilisateurs et les parties prenantes au sujet des applications d'IA à risque élevé et explique publiquement comment elle met en œuvre une gouvernance efficace. Lorsque les systèmes d'IA causent un préjudice, la responsabilité est établie de manière claire et précise et ne s'en remet pas à des principes généraux. L'entreprise travaille sur les politiques de manière collaborative, comprenant que pour être viable à long terme, l'IA doit contribuer à un écosystème qui procure des avantages importants à l'ensemble de la société.

- Les entreprises qui développent des modèles d'IA ont publié des informations concernant la gouvernance propres à chaque cas pour les applications à risque élevé.
- Les entreprises qui utilisent l'IA pour prendre des décisions importantes peuvent démontrer comment les biais algorithmiques sont testés et atténués.
- Les sociétés qui utilisent les données des consommateurs pour l'établissement de leurs prix et à des fins de personnalisation ont abordé la question de la tarification par surveillance et des pratiques relevant de l'exploitation abusive en effectuant des évaluations d'impact.
- Les entreprises ont établi des structures de responsabilité claires concernant les préjudices liés à l'IA et ont défini des processus de mesures correctives en cas d'échec de la gouvernance.

Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à ce thème



Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement



Les pressions structurelles du marché et les déséquilibres de pouvoir dans les chaînes d'approvisionnement complexes incitent souvent les fournisseurs à accroître les volumes et la vitesse tout en baissant toujours les prix. Le poids de ces attentes a tendance à retomber sur les travailleurs, se manifestant notamment par des conditions de travail dangereuses, une mauvaise rémunération et un recrutement contraire à l'éthique. Ces externalités négatives créent un risque réel pour les marques qui s'approvisionnent, les exposant à un risque de perturbations opérationnelles, de sanctions réglementaires et de dommages à la réputation à long terme. Notre objectif est d'aider les entreprises à gérer ces risques avec transparence au profit de toutes les parties prenantes.

Société	Objectif
Aritzia	Améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement et la publication d'informations concernant la protection des travailleurs.
Vêtements de sport Gildan	Renforcer le mécanisme de règlement des griefs.
LVMH	Améliorer la transparence sur l'audit des fournisseurs, l'écoute des travailleurs et l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs.

Orientation de la politique

- Promouvoir une main-d'œuvre consacrée à la question ainsi que des normes sectorielles connexes.
- Soutenir les politiques favorisant les pratiques d'achat équitables, le recrutement éthique et les conditions de travail décentes.
- Faire pression en faveur d'un alignement plus large sur les normes internationales.
- Continuer de soutenir l'amélioration continue des informations obligatoires à fournir sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

Le tableau n'est pas exhaustif. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps. Les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs sont présentés chaque année dans notre rapport sur l'investissement responsable.

Indicateurs de succès en 2030...

Une entreprise de premier plan dans ce domaine s'est engagée à protéger les travailleurs dans sa chaîne d'approvisionnement en intégrant le respect des droits de la personne à ses politiques et à ses pratiques opérationnelles. Elle commence par prendre des engagements clairs et publics alignés sur les normes internationales¹, soutenus par une surveillance rigoureuse du conseil d'administration et une compréhension du fait que les risques liés aux droits de la personne sont inhérents aux chaînes d'approvisionnement mondiales complexes. Fait important, l'entreprise ne prétend pas être exempte de tout risque, mais reconnaît plutôt la réalité existant dans les lieux où elle exerce ses activités ou dans lesquels elle s'approvisionne. Elle a établi un programme itératif solide pour gérer de façon proactive les répercussions négatives et y répondre de manière éclairée et transparente en matière de droits de la personne. Cette situation idéale n'est pas tant une fin en soi qu'un modèle de référence, reconnaissant qu'une entreprise peut répondre plus ou moins à ces attentes au fil du temps.

- Des mécanismes sont en place pour surveiller les risques et établir des relations significatives avec les principales parties prenantes.
- Des attentes claires sont établies à l'égard des fournisseurs.
- Des audits indépendants et des partenaires externes crédibles sont utilisés pour vérifier les informations dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.
- Les travailleurs sont en mesure d'exprimer leurs préoccupations au moyen de mécanismes accessibles et confidentiels, offerts dans les langues locales et soutenus par des engagements de protection contre les représailles.
- Les plaintes des travailleurs sont gérées et signalées de façon transparente, en veillant à ce qu'on y remédie de manière rapide et efficace.
- Les entreprises procèdent à des évaluations régulières de leurs programmes de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, ce qui donne lieu à une amélioration continue.
- Les entreprises démontrent que leurs programmes de diligence raisonnable en matière de droits de la personne sont passés d'un simple exercice de conformité à une véritable approche de la gestion du risque.

Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à ce thème



¹ Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, conventions fondamentales de l'OIT et Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Rémunération des dirigeants



Les niveaux de rémunération des dirigeants d'entreprise continuent d'augmenter, semblant n'être pas soumis aux mêmes règles de gravité que celles qui imposent un taux de croissance des salaires des travailleurs beaucoup plus faible. Cette tendance préoccupante représente un risque important pour les investisseurs. Les investisseurs profitent-ils de cet argent? Favorisons-nous une prise de risque plus énergique de la part des directions? Alimentons-nous de futurs chocs systémiques en démultipliant les inégalités? Pour relever ce défi, nous exhortons les entreprises et les autres parties prenantes à répondre à une question fondamentale : à partir de quel montant est-ce suffisant?

Société	Objectif
Netflix	Démontrer des pratiques de rémunération qui tiennent compte de la question de la rémunération excessive.
American Express	Démontrer des pratiques de rémunération qui tiennent compte de la question de la rémunération excessive.
Broadcom	Démontrer des pratiques de rémunération qui tiennent compte de la question de la rémunération excessive.

Le tableau n'est pas exhaustif. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps. Les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs sont présentés chaque année dans notre rapport sur l'investissement responsable.

Orientation de la politique

- Préconiser la publication obligatoire des ratios de rémunération verticaux et de la façon dont ils sont pris en compte dans la détermination de la rémunération des cadres.
- Prôner une réforme de la réglementation qui décourage les ratios de rémunération excessifs.
- Encourager les réseaux et les normes des investisseurs à intégrer des attentes en matière de vote contre les rémunérations démesurées.
- Encourager les investisseurs à promouvoir des structures de rémunération d'entreprise qui élargissent aux travailleurs les régimes d'intéressement à base d'actions.

Indicateurs de succès en 2030...

Les entreprises sont actuellement prisonnières de la tyrannie de l'analyse comparative horizontale, par laquelle elles se comparent à leurs pairs et craignent les répercussions en cas de retard. Changer ce paysage prendra des années et nécessitera l'adhésion de nombreuses parties prenantes. Les entreprises de premier plan adopteront la transparence quant à la façon dont elles intègrent les enjeux liés aux inégalités dans leurs structures salariales et chercheront des moyens de plus en plus novateurs d'abandonner les rémunérations démesurées au profit d'incitatifs plus équitables pour les dirigeants et les employés.

- Les entreprises publient volontairement les ratios de rémunération verticaux, comme le ratio de rémunération du chef de la direction par rapport au ratio de rémunération médian des employés, lorsque la communication de cette information n'est pas obligatoire.
- De plus en plus d'entreprises tiennent compte des ratios de rémunération verticale pour déterminer la rémunération des dirigeants.
- Le conseil d'administration demande aux consultants externes de tenir compte des analyses verticales de la rémunération lorsqu'ils établissent les niveaux de rémunération.
- Les entreprises reconnaissent et adoptent de plus en plus des pratiques de rémunération équitable en élargissant aux employés les régimes d'intéressement à base d'actions.
- À mesure que la contestation des investisseurs augmente, les régimes de rémunération excessifs sont de plus en plus rejetés au moment du vote.
- Les investisseurs fixent de plus en plus une limite explicite au niveau de rémunération des cadres qu'ils soutiendront.

Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à ce thème



Liste de sociétés prioritaires

En 2026, nous nous attendons à consacrer la majorité de nos ressources en matière d'engagement aux sociétés prioritaires ci-dessous.

Les sociétés prioritaires sont sélectionnées en fonction de plusieurs critères, notamment leur lien avec les thèmes relevés, la participation que nous détenons et l'importance relative des risques concernés. Nous communiquerons bien évidemment avec d'autres sociétés, mais elles seront soit moins prioritaires au regard des critères susmentionnés, soit l'objet d'un engagement réactif en réponse à des événements de nature à menacer la réussite financière de nos investisseurs. Nous conservons une marge dans notre programme de gérance afin de pouvoir répondre à ces problèmes tout en continuant de mettre l'accent sur nos initiatives proactives.

AbbVie	Cleveland-Cliffs	Meta Platforms
Alphabet	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Microsoft
Amazon.com	DSM-Firmenich	Mines Agnico Eagle
Ameren	Emera	Mullen Group
American Express	FPI RioCan	NextEra Energy Capital
American Tower	GFL Environmental	Nutrien
Aritzia	Gilead Sciences	Ressources Teck
Bank of America	ING Groep	Suncor Énergie
Banque de Montréal	JPMorgan Chase	TFI International
Banque Royale du Canada	La Banque Toronto-Dominion	UnitedHealth Group
Barrick Mining	Loblaw	Vêtements de sport Gildan
BNP Paribas	Lowe's	
Canadian Tire	LVMH	
Canadien Pacifique Kansas City	Magna International	
Cargojet		

Sociétés détenues par fonds

Ce tableau indique le nombre de sociétés visées avec lesquelles nous prévoyons communiquer par fonds ainsi que les actifs sous gestion (ASG) attribuables à ces sociétés en date du 30 janvier 2025. Le nombre de sociétés dépasse les 40 qui figurent dans la liste à la page 16 en raison de la réplification des placements entre fonds. Les placements peuvent changer sans préavis.

Nom du fonds	Nombre de sociétés	ASG du fonds
Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI	27	43 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	21	32 %
Fonds de dividendes américains NEI	1	31 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10	28 %
Fonds de dividendes canadiens NEI	13	26 %
Fonds d'actions canadiennes NEI	14	24 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	8	24 %
Mandat NEI actions canadiennes	5	22 %
Fonds du marché monétaire NEI	2	20 %
Mandat NEI actions mondiales	12	20 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	7	19 %
Fonds de valeur mondial NEI	5	17 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	3	16 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI	6	15 %
Fonds croissance et revenu NEI	11	15 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	4	11 %
Fonds de croissance mondiale NEI	3	11 %
Mandat NEI revenu fixe	6	8 %
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI		
Fonds de dividendes mondial ER NEI		
Fonds leaders en environnement NEI		
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI		
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI		
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI		
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI		
Fonds équilibré durable mondial NEI		
Total des ASG de NEI ciblés aux fins d'engagement		13 %

De 1 % à 5 % par fonds

Engagement permanent

Nos cinq thèmes prioritaires domineront nos activités de gérance au cours des cinq prochaines années, mais ils ne pourront toutefois jamais englober tous les sujets potentiels—et nous ne nous attendons pas à ce qu'ils le fassent. Nous continuerons de communiquer avec les sociétés de notre portefeuille au sujet d'autres enjeux importants auxquels elles sont confrontées, mais ceux-ci ne recevront peut-être pas le même niveau d'attention proactive. Cette liste n'est pas exhaustive.

Environnement

Utilisation responsable de l'eau. L'eau et l'accès à celle-ci sont souvent un enjeu existentiel pour les entreprises. Compte tenu des inquiétudes croissantes concernant l'effet des changements climatiques sur l'accessibilité de l'eau, la gestion des impacts du modèle d'affaires et des dépendances est un impératif pour de nombreux secteurs.

Faire progresser l'économie circulaire. L'économie dépend du capital naturel, mais des taux de consommation insoutenables menacent la prospérité future. Les modèles d'affaires qui favorisent la circulation des ressources et la transformation des déchets en de nouvelles ressources seront probablement considérés comme des indicateurs clés de résilience.

Risques physiques. Les impacts physiques des changements climatiques, comme les incendies, les sécheresses et les inondations, ont déjà des répercussions importantes sur les entreprises. Il sera essentiel pour les entreprises et les secteurs les plus exposés à ces risques de renforcer leur résilience face au réchauffement de la planète.

Société

Améliorer les droits de la personne. Veiller à ce que les droits de la personne soient respectés et protégés est un engagement fondamental pour nous. Nous continuons de promouvoir des politiques et des pratiques qui s'alignent sur les normes internationales.

Améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion. Malgré les critiques et le bruit entourant la DEI, nous continuerons de promouvoir la méritocratie réelle, exempte de préjugés, et reconnaissons pleinement la valeur de contextes, d'expériences et de perspectives diversifiés.

Droits numériques. Même si ce monde de plus en plus numérique procure de nombreux avantages, plusieurs modèles d'affaires comportent des risques inhérents aux algorithmes qui façonnent notre discours social, notre accès à l'information et aux nouvelles fiables, et même la solidité de nos institutions démocratiques.

Gouvernance

Éthique des affaires. L'une des principales responsabilités du conseil d'administration est de s'assurer que l'entreprise fonctionne de façon éthique et légale. Bien que cela représente le minimum et non le maximum de l'ambition, les manquements éthiques se produisent beaucoup trop fréquemment. Ce sujet devrait donc retenir l'attention de tous les conseils d'administration.

Conseils d'administration axés sur les facteurs ESG. La responsabilité commence au plus haut niveau. Dans un contexte où la complexité et l'éventail des enjeux semblent augmenter, il est impératif de s'assurer que les conseils d'administration sont en mesure de s'acquitter de leur fonction de surveillance.

Gestion et communication des facteurs ESG. Toute action significative repose sur une transparence significative, mais nous sommes loin d'être dans une situation idéale en matière de communication d'informations. Nous continuerons de demander aux entreprises de communiquer davantage sur la manière dont elles identifient, suivent et gèrent les risques liés aux facteurs ESG.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Les entreprises doivent respecter et défendre les droits des Autochtones dans le cadre de leurs activités—ce principe est une des pierres angulaires de notre programme de gérance. Dans le cadre de la pression mondiale pour le développement des ressources et la construction des infrastructures nécessaires pour notre économie, il sera crucial de respecter les droits des Autochtones—le Canada étant un excellent exemple de cette ambition—, sachant que bon nombre de ces projets se concrétiseront sur des terres autochtones. Il sera difficile de veiller à ce que les communautés aient leur mot à dire sur la validation et la mise en œuvre de ces projets, et à ce qu'elles en profitent également. Mais ce sera aussi une occasion sans précédent de favoriser la réconciliation.

Collaborations

NEI est un participant au sein de nombreuses organisations, l'objectif étant d'aider les sociétés à mieux gérer le risque alors qu'elles s'efforcent d'accroître et de maintenir une valeur durable. Nous participons également à des groupes de travail sur les politiques et à d'autres initiatives de collaboration connexes.

Nom du groupe (ordre alphabétique)	Rôle de NEI ¹	Date d'entrée
Access to Medicine Foundation	Membre investisseur; comité d'experts (2024), examinateur externe indépendant du Access to Medicine Index Report de 2024	2018
Access to Nutrition	Investisseur participant	2014
Association pour l'investissement responsable	Membre du conseil d'administration et du comité de direction; membre bienfaiteur; participant au groupe de gérance des politiques	1999
CDP (anciennement Carbon Disclosure Project)	Signataire; participant à la campagne sur la non-déclaration et à la campagne Science-based targets	2006
Ceres	Investisseur participant à la Valuing Water Finance Initiative (responsable d'un engagement, coresponsable d'un autre engagement); participant au Carbon Asset Risk Working Group, au Canadian O&G Working Group, au Midstream Working Group et au Water and High-Tech Working Group	2008
Climate Action 100+	Responsable et coresponsable de deux engagements, participant à d'autres	Création en 2017
Coalition canadienne pour une bonne gouvernance	Membre du comité de l'environnement et social	2005
Energy Futures Lab	Ambassadeur; participant au comité consultatif sur la compétitivité de l'Alberta	2019
Engagement climatique Canada	Participant fondateur; membre du comité technique; coresponsable ou responsable de quatre engagements; participant à cinq autres engagements	Création en 2021
Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature	Membre du forum	2023
Initiative FAIRR (risque et rendement des placements dans les animaux d'élevage)	Investisseur participant	2014

¹ Toutes les données sont au 28 février 2026.

Nom du groupe (ordre alphabétique)	Rôle de NEI ¹	Date d'entrée
Initiative for Responsible Mining Assurance	Membre investisseur du conseil d'administration; membre du comité de direction	2021
Institutional Investors Group on Climate Change	Membre investisseur	2026
Interfaith Center on Corporate Responsibility	Membre associé; membre de l'équipe de direction chargée de la rémunération excessive des dirigeants, du Finance Working Group, et du Health Equity Working Group	2006
International Corporate Governance Network	Membre du comité des politiques mondiales	2008
Investor Alliance for Human Rights	Membre du comité consultatif, coresponsable d'un engagement sur le respect des droits numériques, participant à d'autres activités	2018
Investor Initiative on Hazardous Chemicals	Membre investisseur Pilotage d'un engagement et investisseur en soutien dans un autre	2024
Know the Chain	Coresponsable d'un engagement et investisseur de soutien dans cinq volets d'engagement	2019
Nature Action 100	Investisseur participant	2023
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Sustainable Systems Investment Manager Reference Group; diverses collaborations au fil du temps (Methane Collaboration, Oil and Gas Advisory Committee, Transition Collaboration)	2006 (année de la création des PRI)
World Benchmarking Alliance	Investisseur participant à la Collective Impact Coalition for Ethical AI, responsable de deux engagements, coresponsable d'un autre	2022



NEI

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Les opinions exprimées à l'égard d'un titre, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des opérations concernant un fonds géré par Placements NEI. Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Veuillez consulter votre propre conseiller professionnel à propos de votre situation personnelle. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, car les marchés évoluent au fil du temps. Placements NEI s'efforce de s'assurer que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions présentées sont complètes et exactes. Néanmoins, Placements NEI ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles aux présentes.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Placements NordOuest & Éthiques inc. est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Patrimoine Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une entreprise en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

26-03-1421952F